GE_GERICHTE DCSO/271/2007 vom 14. Juni 2007

GE Cour de justice, 2007-06-14, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_DCSO_271_2007

FR: GE_GERICHTE DCSO/271/2007 du 14 juin 2007

IT: GE_GERICHTE DCSO/271/2007 del 14 giugno 2007

Regeste

Résumé: L'insaisissabilité d'une rente a simplement pour conséquence que la rente elle-même ne peut être saisie; elle n'en doit pas moins être ajoutée aux autres ressources du débiteur pour le calcul du minimum vital. Rappel de la jurisprudence relative à la base d'entretien pour les enfants vivant avec le poursuivi et envers lesquels celui-ci a une obligation d'entretien. Conditions de la saisie de gains dite "arrangée".

Volltext

[illegible]

[illegible]

DCSO/271/07 [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.